

Recommandations

Toujours plus nombreux marcheurs, conducteurs de chien, cyclistes, cavaliers, peuvent tous, faire en sorte, qu'avec quelques efforts simples, on arrive à bien vivre ensemble.

* * * * *

Message d'un cavalier pratiquant aussi le VTT

Selle pour selle... ! ou la cohabitation des vététistes avec les cavaliers !

Ralentir et un appel de voix « *Bonjour.... Eho... Tut-Tut....* » sont les deux précautions simples, utiles et indispensables à prendre par le vététiste, au minimum 50 mètres avant de dépasser par l'arrière, un ou des marcheurs, un ou des promeneurs de chien, un ou des cavaliers.

Cet avertissement permet à ceux qui sont dépassés de ne pas sursauter et se ranger au bord du chemin. Le cavalier, quant à lui, resserrera son contact avec sa monture, se rangera sur le côté et préparera ainsi le cheval pour éviter qu'il ne soit surpris, ne s'effraie, ne se cabre, ne fasse un écart ou même ne fuie en avant ou de côté.

Lorsqu'un cycliste croise un cheval de face, bien ralentir est suffisant, car le cavalier doit être attentif.

Le cheval, surtout lorsqu'il a peu d'expérience de ce genre de situation, est vite effrayé par ce véhicule, le VTT, qui se déplace rapidement et émet des bruits inhabituels, par exemple le crissement des pneus sur les gravillons. Raisons pour lesquelles les cavaliers précautionneux se mettront le plus au bord possible et le cas échéant en colonne s'ils sont plusieurs.

Et, au surplus, rendre la politesse au cycliste par un « *Bonjour.... Merci....* ».

Nous avons la chance, tous, de profiter d'une nature exceptionnelle. Nous devons la respecter et aussi ceux qui la parcourent, en ayant des égards les uns pour les autres, et éviter des conflits entre usagers et aussi des problèmes de sécurité.

* * * * *

Pour rappel...

Code de conduite du vététiste !

Accorder la priorité aux marcheurs et aux cavaliers !

Respecter les prescriptions de la loi sur la circulation routière

Refermer les portails et les barrières

Respecter la faune, la flore, les cultures et les pâturages

Ne pas s'écarter des chemins et des sentiers

Participer à la sauvegarde de l'environnement

Porter le casque en toute circonstance

* * * * *

Coexistence

entre randonnée pédestre et vélos / vtt

Position commune : Suisse Rando / Bureau de prévention des accidents (BPA) / Swiss Cycling / SuisseMobile / Club Alpin Suisse (CAS) / Remontées mécaniques Suisses / Suisse Tourisme